

11^e

Colloque professionnel Ipse

Vendredi 22 novembre 2013

de 8h30 à 13h



une voie pour la solidarité en Europe

Généralisation de la complémentaire santé : *quelle nouvelle définition des rôles pour la sécurité sociale et les complémentaires ?*

Compte-tenu des aléas législatifs et alors que le PLFSS 2014 est en cours d'adoption, la généralisation de la complémentaire santé à tous les salariés continue de faire débat. De nombreux défis demeurent. Ils tiennent à la place, au rôle des organismes complémentaires et à l'accès aux soins. Ils portent également sur l'articulation nécessaire avec l'assurance maladie obligatoire et la rénovation des contrats solidaires.

La généralisation représente un progrès puisqu'il va permettre d'augmenter la couverture de millions de salariés. Mais cette avancée pose incontestablement un certain nombre de questions.

En premier lieu, la généralisation de la complémentaire santé ne va-t-elle pas avoir pour effet d'augmenter des inégalités flagrantes et croissantes puisque les jeunes en situation précaire, les chômeurs de longue durée et les retraités, populations qui ont le plus besoin d'une complémentaire, ne sont pas visés par cette généralisation ? La complémentaire santé obligatoire ne va-t-elle

pas par ailleurs encourager indirectement au désengagement de la Sécurité Sociale, clé de voute d'une protection sociale solidaire, dans la prise en charge des soins ambulatoires ? Ne risque-t-on pas en outre de voir s'aligner les garanties de la complémentaire santé vers un minimum fixé par le panier de soins et se développer en sus un « marché » de la sur-complémentaire santé ?

La généralisation de la complémentaire santé appelle avant tout à couvrir et accompagner les personnes dans leur parcours de santé tout au long de la vie. Cela ne peut se faire qu'avec une coopération étroite entre le régime obligatoire et les régimes complémentaires, mais aussi avec les collectivités territoriales telles que les conseils généraux, les intercommunalités et les régions. La généralisation de la couverture santé ne pourra donc être réussie que si un certains nombres de défis sont relevés, comme la rénovation des contrats solidaires et responsables, une clarification de la participation des complémentaires à la gestion du risque ou encore une meilleure articulation avec l'assurance maladie de base.



accueilli par le groupe Macif: 17-21, place Etienne Pernet, Paris 15^e

11^e Colloque professionnel Ipse



une voie pour la solidarité en Europe

Généralisation de la complémentaire santé : quelle nouvelle définition des rôles pour la sécurité sociale et les complémentaires ?

Vendredi 22 novembre 2013

de 8h30 à 13h00

Programme

08h30 Accueil des participants

09h00 Allocutions de bienvenue

- Gérard Andreck, Président du groupe Macif
- Alain Chenot, Président de l'Ipse

Animation de la matinée : Jean-Marie Spaeth, Président du GIP Santé et protection sociale internationale

09h20 Mise en perspectives des enjeux de la généralisation de la complémentaire santé et du rôle des acteurs de la protection sociale

- Jean-François Chadelat, Président d'honneur du Fonds CMU

09h40 Table ronde 1 : Le point de vue des opérateurs

- Michel Régereau, Président du conseil de la CnamTS
- Paul Grasset, Directeur général de ProBTP
- Joseph Deniaud, Président d'Harmonie Mutuelle
- Serge Brichet, Président de la MGEFI, Vice président MFP, membre du groupe Istya

10h30 Débats avec les participants

11h00 Pause

11h15 Table ronde 2 : Le point de vue des décideurs

- Véronique Descacq, CFDT
- Geneviève Roy, CGPME
- Philippe Thouron, UPA
- Michel Dieu, FO

12h15 Débats avec les participants

12h45 Conclusions

- Valérie Devillechabrolle, Rédactrice en chef, Protection sociale Informations

13h00 Cocktail déjeunatoire



accueilli par le groupe Macif: 17-21, place Etienne Pernet, Paris 15^e